

Documents pontificaux

Discours du Souverain-Pontife aux pèlerins belges.

Samedi le 23 avril dernier, Mgr. de Croy, au nom de Léon XIII, a lu aux pèlerins belges le discours suivant :

C'est pour Nous, très chers fils, une joie véritable et une douce consolation de vous voir, en ce moment, groupés si pieusement autour de Nous, et de tout cœur Nous accueillons et agréons les nobles et religieux sentiments que vous venez de Nous exprimer. Vous arrivez d'un pays et vous appartenez à une nation que d'anciens et intimes souvenirs Nous ont particulièrement rendus chers.

Oui, Nous gardons de votre nation et de votre pays un souvenir à jamais ineffaçable. Tandis que Nous eûmes l'honneur d'y représenter le Saint-Siège en qualité de Nonce Apostolique, il Nous a été loisible d'en étudier le caractère et les dispositions, et d'en apprécier la noblesse et la générosité. Nous pûmes alors constater par Nous-même combien, malgré les vicissitudes politiques, et les luttes qu'elle a soutenues pour la cause religieuse, la foi catholique y était restée profondément enracinée dans les populations ; avec quel soin jaloux les familles continuaient à la garder et à la transmettre à la postérité, comme le trésor le plus précieux de leur patrimoine national.

Nous admirâmes les multiples œuvres chrétiennes, les pieuses et solides institutions, que cette même foi y avait inspirées, et qui, sous son action féconde et bienfaisante, allaient se développant de plus en plus. Nous vîmes en tout cela une protection spéciale de la divine Providence, un gage de bénédictions célestes, de prospérité et de gloire pour votre patrie.

Aussi Nous en emportâmes, en la quittant, les plus heureuses impressions et les meilleures espérances, et Nous n'avons cessé d'être au milieu de vous par le cœur et la pensée, et de suivre, avec une vive sympathie et une anxieuse attention, la série des événements dont la Belgique a été, depuis, le théâtre.

Elevé par une secrète disposition du ciel au Souverain Pontificat, il Nous a été doux, vous ne l'ignorez pas, de profiter de toutes les occasions favorables pour répandre sur votre catholique nation les bienfaits de Notre sollicitude pastorale, et à lui prouver que le temps n'avait altéré en rien la vivacité et la tendresse de Nos sentiments. — De votre côté, Nous le savons, vous

vous efforcez d'y répondre par un redoublement d'amour filial, d'esprit d'obéissance et de sincère dévouement au Siège Apostolique : comme aussi par une plus grande docilité et une plus entière soumission à vos évêques, dont Nous connaissons la sagesse et le zèle pour le bien de vos âmes.

Cet esprit qui vous anime, vous avez trouvé à l'heure présente une occasion propice de le montrer au grand jour dans l'ordre des questions dites *sociales*, dont aujourd'hui sont si vivement agitées la France, l'Italie, l'Allemagne et presque toutes les nations civilisées. Vous avez voulu avec l'ensemble des catholiques belges, non seulement ne pas perdre de vue, dans ces questions, les enseignements de Notre Encyclique sur la *Condition des Ouvriers*, mais vous avez cherché à les traduire dans les faits, et à vous en inspirer fidèlement dans la pratique. D'accord avec les pouvoirs publics, des patrons et des industriels en grand nombre se sont fait, en Belgique, un devoir de puiser dans cette Encyclique la solution des graves questions sociales.

Par suite, on a déjà vu se réaliser des résultats sérieux que le temps, la constance, le courage et l'union de toutes les bonnes volontés sont appelés à compléter. L'UNION FAIT LA FORCE, c'est votre devise. Restez donc étroitement unis ; restez surtout unis sur le terrain religieux, sauvegarde des intérêts civils ; et comme en ces matières une part importante en revient aux gouvernements, évitez avec soin d'ébranler, par une opposition inconsidérée, l'autorité de ceux qui sont les dépositaires du pouvoir.

Que dans leurs difficultés réciproques, les patrons et les ouvriers en cherchent les solutions d'un commun accord, et avec des sentiments de chrétienne bienveillance. Qu'ils respectent leurs droits mutuels, et qu'ils aient à cœur d'accomplir fidèlement les devoirs et les obligations qu'ils ont les uns envers les autres.

Et maintenant, très chers fils, quand vous serez de retour dans votre chère patrie, répétez alentour de vous les paternelles recommandations que Nous venons de vous faire. Nous savons qu'il en est un certain nombre qui, divisés autrefois, sont, dans ces derniers temps, entrés résolument dans cette voie d'union et de concorde, et cela avec une abnégation digne d'éloge, et sachant au besoin s'imposer des sacrifices.

Que leur générosité soit à tous un exemple et un stimulant, et qu'ainsi tous les catholiques de Belgique travaillent de concert au bien général, à la paix et à l'harmonie entre toutes les classes de la société, condition essentielle du bonheur des peuples et de la prospérité des nations.

C'est en faisant monter vers le ciel ces vœux de Notre cœur et en priant le Dieu très bon de daigner les exaucer que, comme gage de Notre particulière affection, Nous accordons A SA MAJESTÉ VOTRE ROI ET A LA FAMILLE ROYALE, à l'Épiscopat et au Clergé, à vous tous ici présents, très chers fils, à vos parents et amis, et à la Belgique tout entière, la Bénédiction Apostolique.

La Rénovation



Haine et Persécution

Les haines et les persécutions dont souffre l'Eglise sont une preuve de sa divine origine.

Voici encore comment s'exprime Mgr. Bougaud à ce sujet :

« Ces larmes, ces souffrances perpétuelles achèvent de nous révéler la présence de Jésus-Christ dans son Eglise. C'est par là qu'il l'associe à son sacrifice ; qu'il l'attache à sa croix ; et qu'il continue, en elle et par elle, à souffrir et à mourir pour nous. La première Eve était sortie du flanc d'Adam, endormi dans l'extase, parmi les fleurs de l'Eden. La seconde est sortie du cœur de Jésus-Christ, endormi aussi, mais sur la croix, dans une extase aussi, mais de douleur et d'amour. Son flanc s'ouvre... Oh ! s'écrie saint Jean Chrysostôme, n'imaginez ici rien de vulgaire. Ce qui sort du flanc percé de Jésus-Christ, de son cœur ouvert, c'est l'eau du baptême, c'est le sang de l'Eucharistie ; ce sont les sacrements de l'Eglise : c'est la nouvelle Eve qui naît sur le Calvaire et qui n'en descendra plus. Car, après qu'on aura détaché Jésus-Christ de la croix, elle prendra sa place, et la Passion continuera en elle. Jésus-Christ a été haï, elle sera haïe ; Jésus-Christ a été calomnié, elle sera calomniée ; Jésus-Christ a été frappé, battu de verges, couvert de crachats et d'ignominies, l'Eglise le sera aussi. Elle le sera seule, elle le sera toujours. Il y a d'autres sociétés religieuses qui se disent la vraie Eglise, l'épouse de Jésus-Christ. Aucune d'elle ne sera haïe. Se rappelant qu'elles portent, comme l'Eglise catholique, ce grand nom du Christ dont il a été dit qu'il serait un *signe de contradiction* ; lisant dans l'Evangile cette parole solennelle : *si me persecuti sunt et vos persequentur* : « S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi, » elles se prennent à envier la haine qui poursuit l'Eglise ; elles sollicitent humblement l'honneur de la persécution. On ne daigne pas la leur accorder. Toute la haine est réservée à la seule Eglise catholique. Et quelle haine ? Une haine universelle, implacable, jamais assouvie ; une haine qui, dans certaines âmes, se confond avec la haine même de Dieu. Les impies, les athées qui méprisent toutes les religions, ne méprisent pas celle-là ; ils la haïssent. Vainement l'Eglise multiplie ses bienfaits ; elle détruit l'esclavage, relève la femme, ennoblit le mariage, sacre le pouvoir, crée le peuple. Ses bienfaits n'aboutissent qu'à faire lever autour d'elle des haines plus intenses. On se sert contre elle des forces qu'on lui doit ; on la soufflette avec les libertés qu'elle a créées ; on l'accuse de faire obstacle à la civilisation, qui vient d'elle ; on chasse, comme des ennemis, ses religieux, comme un opprobre, ses vierges consacrées à Dieu ;

on menace ses évêques et ses prêtres ; on emprisonne son Souverain Pontife ; bref, il n'est rien qu'on lui épargne, et elle y succomberait mille fois, si son divin Epoux, qui l'abandonne à tant d'outrages pour la rendre rédemptrice du monde par la douleur, ne lui venait enfin en aide et ne la relevait, juste au moment où elle semble plus abattue.

" Avec des variantes, voilà l'histoire de chaque siècle. C'est par là que Dieu a fait de son Eglise l'objet d'une foi toujours éprouvée, toujours humiliée, mais toujours consolée et, en définitive, toujours triomphante. *Credo Ecclesiam*. Je crois à la sainte Eglise."

" Je crois que quels que soient les passions, les médiocrités, les vulgarités, les défauts de ses membres, de ses chefs, elle sera toujours élevée, toujours noble, toujours sainte, toujours digne des respects et de l'amour de l'humanité. *Credo Ecclesiam*.

" Je crois que quels que soient les rusés, les violences, les hypocrisies, les triomphes de ses ennemis, elle sera toujours forte, toujours vivante et vivifiante, le seul salut des âmes et le seul appui des peuples. *Credo Ecclesiam*.

" Je crois que pour éprouver ma foi, pour révéler la grandeur et la divinité de l'âme vivante qui aime l'Eglise, Dieu laisse bien souvent à ses ennemis le pouvoir de l'humilier, de la fouler aux pieds, de la couvrir de mépris, de la chasser dans les catacombes, dans les caves et dans les greniers ; et je crois aussi que, pour mieux faire éclater notre foi, Dieu ne se hâte pas de la délivrer. Mille ans sont pour lui comme un jour. Mes pauvres petites années, si courtes, pourront donc être finies avant l'heure du triomphe. Mais qu'importe ? Je crois. *Credo Ecclesiam*."

VI

La Lutte.

Après avoir étudié le but et l'excellence de la mission de l'Eglise, les beautés incomparables de sa constitution, l'immensité de ses proportions, il reste à connaître quels sont ses ennemis et les assauts qu'ils lui font subir.

L'Eglise a de nombreux ennemis qui s'attaquent à elle avec rage, avec frénésie, et nous, ses fils, nous devons être constamment sur la brèche, sur la défensive, car les temps présents sont des temps de lutte, de lutte à outrance. C'est la lutte du Bien contre le Mal, des bons contre les méchants, c'est la lutte pour le triomphe de la vérité, de la moralité, sur les erreurs et les passions grossières.

En deux mots, c'est la lutte entre l'armée du Christ et l'armée de Satan.

Ces deux armées sont formidables, puissantes, se disputent l'empire du monde et des âmes.

Les armes employées dans les deux camps sont bien différentes.

Les soldats du Christ veulent faire triompher la doctrine de leur divin Maître par la douceur, la persuasion, prêchant partout la paix et la conciliation, l'esprit de charité, de zèle, de dévouement, l'amour de Dieu et du prochain.

Les suppôts de Satan, eux, sont bruyants, cherchent à imposer leurs idées par la force, la violence, les menaces, l'intimidation, le tapage, qui est le tapage de l'enfer.

Et quelles sont ces idées que ces novateurs d'un genre si étrange veulent implanter dans le monde social, politique et religieux ?

Toutes les idées contraires aux dogmes et aux principes acceptés et définis par la sainte Eglise catholique et qui peuvent faire échec à son action bienfaisante.

Le but de l'Eglise est de préparer le règne de son divin Créateur et d'assurer le salut éternel à toute âme venant en ce monde. Telle est l'œuvre sublime que dix-neuf siècles lui ont vu accomplir en dépit des épreuves, des tourments et des agitations qui se sont accumulées sur sa route. Eh bien, après dix-neuf siècles de gloire et de sacrifice acquis à l'Eglise dans la préparation et l'achèvement de l'œuvre civilisatrice, sociale et régénératrice des peuples, ne voilà-t-il pas qu'il se rencontre des hommes, qui, emportés dans une folle audace, osent dire : " L'éducation religieuse et sociale des peuples est à refaire ! Il faut changer les bases de l'édifice et sur ses débris construire le temple de la Raison." " Il n'y a pas de Dieu ; Dieu n'est qu'un mot rêvé pour expliquer le monde."

Et voilà pourquoi l'on se bat, pourquoi il y a lutte. On nie Dieu, sa souveraineté et son culte, pour y substituer la volonté de l'homme, ses inconstances, ses passions.

Et c'est en extirpant de la conscience humaine jusqu'aux derniers vestiges de l'idée d'un Dieu antérieur, unique, juste et bon, que l'on veut remodeler la société et la religion ; c'est en faisant appel aux passions de l'homme, en favorisant ses mauvais penchants, ses inclinations vicieuses, que l'on prétend refaire le monde !

Elles seront belles vraiment la société et la religion formées d'après les règles de ces nouveaux, mais faux prophètes !

Le bon sens et l'expérience enseignent que le sentiment de Dieu est un sentiment inné dans le cœur de l'homme et que de son degré d'intensité dépend en grande partie la mesure de sa conduite religieuse et morale. Si vous lui ôtez l'espérance d'une

vie future, d'une récompense future, vous ruinez du même coup la sanction de la loi du sacrifice et vous brisez le frein le plus puissant qui puisse le retenir dans les limites du devoir.

Eh bien, le croiriez-vous ? c'est cette loi, base de tous les sacrifices comme de tous les devoirs, que la philosophie inspirée par Satan a entrepris de démolir, en détruisant l'idée d'un Dieu juste et vengeur.

Et pour accomplir cette œuvre néfaste, de nombreux, de trop nombreux ouvriers se sont enrôlés sous sa bannière infernale.

Ouvrez la carte du monde et vous verrez que dans tous les pays, l'Eglise et les catholiques souffrent violence ; vous verrez que partout un vent de rage souffle contre le prêtre, dont on cherche à limiter, diminuer ou ruiner l'influence et la sphère d'action ; vous constaterez qu'il y a lutte sur toute la ligne, lutte opiniâtre, conduite d'après un plan, une organisation aussi savante qu'hypocrite.

De là la grande armée des athées, des panthéistes, des matérialistes, des libres penseurs, des naturalistes, des rationalistes, dont les doctrines ont enfanté divers systèmes philosophiques, politiques, religieux et sociaux qui sont tous subversifs de l'ordre établi par Dieu et destructeurs de toute morale, de toute religion, de toute justice ; doctrines qui ont en même temps présidé à l'organisation de nombreuses sectes dont la seule mission est de semer partout les idées malsaines et anti-religieuses des apôtres de l'impiété, de vanter outre mesure les fruits de l'irréligion, de faire appel aux préjugés et aux passions des peuples, de proclamer à cor et à cris les bienfaits d'une liberté illusoire ayant pour formule : Fraternité ! Egalité ! Liberté ! Liberté de conscience, liberté des cultes, liberté de la presse, de la parole, de la pensée, neutralité de l'enseignement, c'est-à-dire droit à chacun de tout dire, de tout penser, de tout faire et d'agir à sa guise, selon ses caprices, sans autre guide que la simple raison humaine.

Pour la propagande de ces fausses doctrines, de ces systèmes absurdes, de tout temps nous avons vu des associations puissantes mettre tout en œuvre pour en assurer le succès, mais c'est à la fin de notre siècle que ces associations ont eu leur plus grand épanouissement. Le 19^e siècle, qui sera remarquable sous bien des rapports, le sera spécialement par le développement de l'idée d'association. Aujourd'hui les associations de tous genres, religieuses, éducationnelles, professionnelles, industrielles, financières, minières, agricoles, commerciales, politiques, littéraires, artistiques etc., etc., se comptent par milliers. Rien n'est tenté, rien n'est entrepris, sans qu'au préalable on ait formé une

association d'hommes animés des mêmes intentions, marchant vers le même but.

Examiné sous ce point de vue, notre siècle offre une étude philosophique des plus intéressantes. Mais ce qui serait encore plus intéressant serait d'approfondir la question de savoir si, aujourd'hui, toutes les sociétés formées en dehors des principes du catholicisme ne se confondent pas avec une association formidable qui a des ramifications dans tous les pays qu'éclaire le soleil : la franc-maçonnerie.

C'est cette société qui a été choisie par Satan pour faire la lutte à l'Eglise du Christ, et m'est avis que toutes les sociétés qui ne sont pas inspirées, éclairées et dirigées par l'esprit de la religion catholique tombent sous la domination de la Maçonnerie et en reçoivent le mot d'ordre.

Plus nous avançons, plus il devient évident que le monde est partagé entre deux grandes puissances, l'Eglise catholique et la franc-maçonnerie, qui est la quintessence de toutes les erreurs commises et enseignées par l'esprit du mal depuis la création d'Adam.

A l'heure présente, la franc-maçonnerie se confond avec la Révolution, ou plutôt elle a absorbé cette dernière. Longtemps les maçons se sont cachés derrière la Révolution, mais maintenant la franc-maçonnerie réclame l'œuvre néfaste de la Révolution comme la sienne propre. De sorte qu'il faut conclure que la Révolution n'est que la fille de la franc-maçonnerie et que nous devons attribuer à la mère autant qu'à la fille les ruines morales et religieuses, aussi bien que les pertes matérielles qui se sont accumulées sur leur passage, chez tous les peuples de la terre, depuis plus de cent ans.

A cette secte maudite se rattachent de nombreux travailleurs, qui, sous des noms divers, sont chargés de faire valoir de fausses doctrines à la fois politiques, morales et religieuses, dont le but et les conséquences inévitables sont d'ébranler la foi, de produire la perturbation dans les esprits et l'ordre social.

Telles sont les doctrines du Naturalisme, du Rationalisme, du Radicalisme, du Libéralisme, du Socialisme, de l'Anarchisme, du Collectivisme, du Matérialisme, du Sensualisme etc., etc.

C'est la franc-maçonnerie qui a charge de faire fleurir et épanouir toutes ces erreurs grossières au milieu des nations, en détruisant peu à peu la foi et la croyance en un Dieu créateur et rédempteur des âmes.

MARC-ANTOINE.

LA FORME CHRÉTIENNE

— DE —

L'ASSURANCE POPULAIRE

ESSAI SUR LA MUTUALITÉ

IV

LA MUTUALITÉ CATHOLIQUE EN AMÉRIQUE.—MUTUALITÉ ABSOLUE ET MUTUALITÉ A TAUX FIXES—
CAISSE DE DOTATION.

(Suite.)

Le but fondamental du système à taux fixes de mutualité est de faire accumuler peu à peu par un sociétaire, dans la "Caisse de dotation" de l'association, un montant tel que, proportion dûment prise pour les frais d'administration et les risques de la mortalité courante, ce sociétaire reste, à la fin de sa vie ou de sa période de contributions, avec un fonds de réserve suffisant, grâce aux intérêts accrus, par la bonne administration des fonds, pour solder ou à peu près le montant entier de son certificat. Je dissolde ou à peu près ; le léger écart qui peut exister entre le montant dû par l'association et le montant effectivement réalisé par elle, à même les économies du sociétaire, pouvant et devant être compensé par les bénéfices d'opérations heureuses assurant au fonds commun de réserve un rendement plus élevé que le taux régulier de l'intérêt sur lequel on base les opérations.

Un exemple fera mieux saisir cette théorie :

Supposons le cas d'un homme admis à quarante-cinq ans dans une association de ce modèle, pour un certificat d'assurance de \$1,000, et devant payer jusqu'à soixante-dix ans, c'est-à-dire pendant vingt-cinq ans. Ce sociétaire accumulera, dans la "Caisse de dotation" de cette société, durant ce laps de temps, un total d'épargnes au montant que l'on va voir. Il paie, chaque mois, pour ses contributions à la "Caisse de dotation" (je calcule d'après le tarif de l'une des plus modernes de ces associations, L'Union Franco-Canadienne : c'est, du reste, le même; ou peu s'en faut, que dans la plupart d'entre elles) il paie, chaque mois, une piastre et demie (\$1.50,) soit dix-huit piastres (\$18.00) par année.

La table des intérêts composés nous révèle qu'une piastre, payée annuellement pendant vingt-cinq ans et placée à intérêt composé à 4%, vaut quarante-trois piastres et vingt-un centins (\$43.21), à la fin de cette période. Si, au lieu d'une piastre, on en place dix-huit, dans les mêmes conditions, après vingt-cinq ans, on a réalisé une somme de sept cent soixante-dix-neuf piastres et cinquante-huit centins (\$779.58). Voilà ce que possède à son acquit, dans la "Caisse de dotation" de l'association à taux fixes où il s'est enrôlé, le sociétaire admis à quarante-cinq ans et qui a atteint la limite d'âge de soixante-dix ans. A ce moment il peut, dans la plupart des cas jusqu'à présent, exiger qu'on commence à lui payer ses bénéfices de dotation : en même temps qu'il est libéré de toute obligation aux contributions mensuelles.

Que peut-il réclamer de l'association, en supposant qu'il lui demande de régler immédiatement tout son certificat d'assurance, ce que, d'après les règlements généraux en pareils cas, il n'a pas droit d'exiger ? Il ne peut réclamer que la valeur présente d'une annuité de cent piastres (\$100) pendant dix ans (d'après ce que j'ai exposé plus haut). Or, cette valeur, à 4%, est de huit cent onze piastres et neuf centins (811.09) : ce qu'aurait à lui payer l'association, si elle consentait à racheter tout de suite son certificat. Le sociétaire a donc fourni sept cent soixante-dix-neuf piastres et cinquante-huit centins (779.58) à la "Caisse de dotation" de l'association ; il en retire huit cent onze piastres et neuf centins (811.09). C'est un découvert de trente-deux piastres et cinquante-centins (\$32.51) que l'association aurait à rencontrer au moyen d'opérations heureuses surélevant le taux des intérêts qu'elle obtient sur le placement de ses fonds, ainsi que je viens de le dire.

Le taux de 4% est adopté ici pour se rapprocher davantage de l'étalon choisi par quelques grandes compagnies américaines d'assurance régulière sur la vie, compagnies auxquelles la mutualité fait une concurrence désastreuse et qui, pour être plus sûres de leurs profits, calculent leurs primes de façon à répondre aux exigences d'un taux de 3½. Je dois faire remarquer, cependant, que la généralité de nos associations canadiennes de mutualité basent, jusqu'ici, la computation de leurs profits sur un taux d'intérêt de 5%. Ce dernier calcul modifie notablement les chiffres donnés tantôt. A ce compte, la réserve accumulée par le sociétaire admis à quarante-cinq ans pendant les vingt-cinq années que durent ses contributions, s'élève à neuf cent une piastres et quatre-vingt-dix-huit centins (\$901.98).

D'autre part, à cinq pour cent, la valeur présente d'une an-

nuité de cent piastres (\$100.00) n'est plus que de sept cent soixante-douze piastres et dix-sept centins (\$772.17). Par conséquent, en ce cas, l'association reste avec un surplus en sa faveur de cent vingt-neuf piastres et quatre-vingt-un centins (\$129.81).

Ce surplus contribuera, pour une partie, à aider à rencontrer le coût de la *mortalité courante* (décès des sociétaires avant que leur certificat ne soit arrivé à maturité, comme, par exemple, si le sociétaire admis à quarante-cinq ans mourait à soixante ans, au lieu d'atteindre soixante-dix), bien qu'il soit généralement admis qu'à couvrir ces risques de mortalité courante suffisent à peu près les confiscations provenant des renoncements (cas des sociétaires qui abandonnent la société, après avoir payé cinq, dix, quinze ans ou plus de contributions, dont le bénéfice reste acquis à l'association sans plus de charges). Ces renoncements sont dans la proportion ordinaire de 33% ou un tiers du recrutement total de toute association de ce type. Pour une autre partie, la plus notable, le surplus dont j'ai parlé servira à grossir d'autant le fonds de réserve commun à tous les adhérents de l'association, pour les cas d'une proportion anormale survenant dans le chiffre de la mortalité courante, pendant un temps, ou bien pour les besoins de l'avenir, quand la moyenne d'âge des associés mutualistes se sera considérablement élevée, que le recrutement deviendra plus ardu, les adhérents nouveaux moins nombreux.

Je dois à la vérité de signaler que plusieurs de nos associations se retranchent une certaine proportion des bénéfices du calcul des intérêts à 5%, calcul que je faisais tout à l'heure, et cela en déduisant précisément cette somme de 5% des contributions mensuelles à leur "Caisse de dotation", afin de pourvoir à leurs frais d'administration. Heureusement, on a commencé à se rendre compte du péril que pouvait entraîner cette déduction dans les résultats définitifs, et l'on songe à y remédier bientôt. Déjà, pour sa part, L'Union Franco-Canadienne, toujours aux aguets des réformes à faire pour assurer le progrès de la mutualité catholique, a pris l'initiative de renoncer à ce 5%, de façon à laisser à ses membres le bénéfice de leurs contributions entières à sa "Caisse de dotation." Elle leur impose, pour pourvoir aux frais de son administration générale, une légère cotisation supplémentaire de vingt-cinq centins par mois. Et ils sont heureux de payer cette modique somme pour conserver dans toute son intégrité leur réserve de dotation.

Voilà, en résumé, toute l'économie du système de la "mutualité à taux fixes", reconnue comme la perfection du genre, d'après les progrès réalisés jusqu'aujourd'hui au sujet de

cette institution si importante, vers laquelle les études sociales ne font encore, pour ainsi dire, que de se porter, depuis ce dernier quart de siècle. Mais l'on ne commence à s'en préoccuper pour tout de bon que depuis que Léon XIII, traçant le programme à suivre pour faire contrepied à la franc-maçonnerie, a attiré l'attention des penseurs sur les ressources immenses de cette organisation de la solidarité chrétienne, organisation qui se présente comme l'héritière directe, aux temps modernes, du régime corporatif, prôné par le Saint Père, organisation qui se prête avec tant d'efficacité au soulagement des grandes misères du monde du prolétariat, sur lesquelles s'apitoie le Vicaire de Jésus-Christ.

De ce système de la mutualité à taux fixes, M. Robillard dit, dans son étude que j'aime à citer, parce qu'elle nous présente l'opinion de quelqu'un qui a fait des recherches approfondies et des travaux consciencieux pour l'avancement du sujet qu'il traite, M. Robillard dit :

" Le principe de ces sociétés, en ce qui concerne la " Caisse de dotation", est, dans mon humble opinion, rationnel, juste et équitable. Je dis que ce système est rationnel : en effet, dans les dix premières années d'existence de ces sociétés, il n'y a que quatre décès par mille membres, et cependant, ces derniers paient toujours le même montant de contribution, ce qui permet à la société de faire un joli fonds de réserve, et ce, pendant un certain nombre d'années, de sorte que, quand l'association commence à vieillir, les contributions ordinaires et une partie de l'intérêt qui s'accroît annuellement suffisent pour faire face à l'indemnité payable au décès des membres, et le fonds de réserve ne fait que s'accumuler, ce qui assure la permanence de ces sociétés.

" D'ailleurs, supposons une société ayant, inscrits à sa "Caisse de dotation," trois mille membres qui paient une moyenne d'une piastre par mois.

" Les revenus annuels s'élèveront à "trente-six mille piastres" par an.

" Sur ces trois mille membres, d'après les statistiques, il y aura une moyenne de douze décès par an. Les revenus de cette société, pendant dix ans, pour la "Caisse de dotation," s'élèveront donc à "trois cent soixante mille piastres," et les déboursés pour décès, pendant le même laps de temps, à cent vingt mille piastres," laissant un profit net de "deux cent quarante mille piastres," qui aura été réalisé de ce chef, et ce, pendant une période de dix ans.

" Cela seul donne un aperçu du système des sociétés " à taux fixes."

" Je connais une société de ce genre qui a été fondée en 1874. En 1881, elle n'avait que trois cent soixante-neuf membres et accusait un déficit de quatre mille piastres.

" Cependant les directeurs de cette association ne se découragèrent pas, comptant n'arriver qu'à un bon résultat à cause de leur système qui, à leur point de vue, était excellent. Ils furent

récompensés de leur persévérance, et seize ans après, en 1897, cette société atteignait le chiffre de "cent douze mille membres," et, aujourd'hui, elle possède un "fonds de réserve" de deux millions de piastres.

"Je dis que le principe des sociétés à taux fixes est non-seulement rationnel, mais qu'il est aussi juste et équitable, parce que ce système de contributions graduées, pour la "Caisse de dotation," d'après les âges des membres, est basé sur le meilleur principe de justice et place tous les membres sur un pied d'égalité parfaite.

En effet, est-il juste qu'un jeune homme de vingt et un ans paie mensuellement le même taux de contribution qu'un homme de quarante-cinq ans ? (*)

"En réalité, les "sociétés à taux fixes," sont établies sur des bases aussi solides que les assurances régulières sur la vie."

Et l'auteur du travail sur les "Sociétés de bienfaisance" part de là pour démontrer que les organisations de mutualité à taux fixes sont de véritables compagnies d'assurance régulière sur la vie.

JEAN DUTAILLIS.

(A suivre.)

Etudes sociologiques (1)

GENÈSE ET ÉVOLUTION DU SOCIALISME SCIENTIFIQUE

(Suite)

Telle est la charte fondamentale de la société future, tel est l'abrégé de la théorie socialiste. Que les doctrines socialistes aient obtenu, depuis un quart de siècle surtout, une faveur croissante, c'est un fait que personne n'oserait contester. Quelles sont les causes de ce développement rapide ?

Par quels moyens le socialisme a-t-il pu pénétrer dans les couches profondes de la Société, gagner la bourgeoisie, et toucher les sommets intellectuels. Hier proscrit et méprisé, aujourd'hui il parle dans les assemblées législatives, écrit dans des journaux qui se disent conservateurs, enseigne dans certaines chaires d'Université. D'où vient ce succès inespéré ?

Lorsque vous voyez un arbre au port majestueux élever fièrement sa haute cime vers le ciel et plonger dans le sol ses fortes racines, vous est-il difficile d'expliquer cet épanouissement de la vie végétative ? Assurément non. Un terrain favorable, une

(*) NOTE DE L'AUTEUR : C'est là un des défauts capitaux de la mutualité absolue.

(1) Voir livraison du 28 avril.

graine féconde, des soins actifs ont suffi à produire cette puissante végétation. Eh bien, le socialisme contemporain a trouvé un terrain social extrêmement favorable ; dans ce terrain, il a déposé un germe de doctrine fécond, puis une organisation souple et forte, une propagande habile et énergique, une tactique à la fois audacieuse et prudente ont fait éclore et développer le grand arbre dont la tête jette un défi au ciel, dont le feuillage épais menace d'intercepter l'air et la lumière dans notre chère France.

Et d'abord, dans quel milieu social, politique et intellectuel est jetée la semence du socialisme ?

La Révolution, en détruisant brusquement les principaux organes de la vieille Société française, la noblesse, les corporations, le clergé, a, du même coup, diminué l'esprit religieux des populations, amoindri le respect de l'autorité, relâché les liens sacrés de la famille. Comme le remarque Mme de Staël : " La lutte de la licence la plus effrénée contre toute autorité divine et humaine a marqué de son sceau la période révolutionnaire qui commence à la fin du dernier siècle et a été la source empoisonnée de nos misères religieuses, politiques et sociales ". Arrachées violemment aux cadres d'une organisation séculaire, privées de leurs guides et de leurs conseillers naturels, réduites à l'état de masse sans consistance et sans force, les populations ouvrières n'étaient-elles pas disposées à prêter l'oreille aux déclamations des agitateurs et à se laisser séduire par leurs promesses trompeuses ?

Aussi bien la misère est mauvaise conseillère, et grande était la misère des travailleurs pendant le premier quart de ce siècle. Le régime de la liberté absolue du travail dans lequel le patron peut imposer à son gré, sans contrôle, les conditions de salaire et de travail coïncida avec l'avènement de la grande industrie. La machine à vapeur et l'usine remplacent brusquement le métier à la main, l'atelier familial et la petite industrie. Des milliers de travailleurs, se trouvant inoccupés, se pressent en foule aux portes des usines, demandant du travail à n'importe quel prix. Devant cet afflux de main d'œuvre, les salaires baissent et descendent au taux de famine, les femmes et les enfants sont pris par l'usine, la famille est désagrégée, dispersée aux quatre vents du ciel, les campagnes se dépeuplent, l'agglomération pleine de dangers et de corruption des grandes villes augmente sans interruption. D'ailleurs, pour tenir tête à la concurrence, il faut produire beaucoup, produire vite et à bon marché, et dans cette lutte sauvage on en arrive parfois à ne plus distinguer nettement entre l'outillage d'acier et l'outillage vivant, l'homme créé à l'image et à la ressemblance de Dieu.

Telle est la douloureuse histoire de la grande industrie dans ce qu'on a appelé la période chaotique de l'industrie moderne. Lisez les travaux de Léon Faucher, de Jules Simon, de Villeneuve-Bargemont, de K. Marx, les enquêtes du Parlement anglais, et vous verrez que ce tableau n'est pas exagéré.

Un des résultats de la transformation de l'industrie moderne, c'est d'enlever à l'ouvrier les instruments de travail. Dans la grande industrie, les machines, les immeubles, le fonds de roulement appartiennent à l'employeur, l'ouvrier n'apporte que sa

force musculaire et son habileté professionnelle. De travailleur indépendant il est devenu prolétaire. Or, à mesure que la concentration industrielle augmente et que le machinisme se perfectionne, la multitude des prolétaires grossit. L'homme qui ne possède rien, qui n'a pas de foyer stable, qui n'est attaché à l'ordre social que par de faibles liens, résistera-t-il longtemps aux pressants appels des réformateurs qui promettent la suppression de la misère et le redressement des injustices ?

Voilà comment le milieu social favorise l'éclosion des germes du socialisme ; j'ajoute que l'atmosphère politique entretient et développe leur vitalité.

Dans presque toute l'Europe, l'ouvrier jouit des droits politiques ; dans plusieurs pays à constitution démocratique, le peuple, par le suffrage universel, possède le pouvoir suprême sur la vie politique de la nation. On a dit au peuple qu'il était souverain, indépendant de toute autorité divine ou humaine, il veut une souveraineté riche et opulente, le roi du jour ne veut plus être réduit à l'indigence. On lui a donné le droit d'association, il en a profité pour organiser à l'ombre de la légalité l'armée de la révolution sociale. On lui a dit : la loi est l'expression de la volonté nationale, la loi est toute-puissante, et il a formé le projet de décréter, par voie législative, la socialisation de la propriété.

On lui a vanté l'égalité comme la grande conquête de l'humanité affranchie. C'est l'idée de l'égalité qui a produit le suffrage universel niveleur qui donne le même poids au suffrage d'un professeur de droit, vieilli dans l'enseignement, et au vote d'un jeune homme de vingt-deux ans, connaissant à peine les rudiments de son métier.

C'est l'idée de l'égalité qui impose le même temps d'études à un enfant qui peut apprendre à lire en trois mois et à l'enfant capable de lire au bout de trois ans.

C'est l'idée de l'égalité qui veut soumettre au même salaire l'ouvrier actif et adroit et l'ouvrier paresseux et maladroit.

C'est encore l'idée de l'égalité qui veut établir la communauté de la propriété sous le nom de collectivisme scientifique. Car, enfin, si l'égalité est la vérité suprême, pourquoi cesserait-elle de l'être dans l'ordre social comme elle l'est dans l'ordre politique ?

Pourquoi l'égalité des conditions ne suivrait-elle pas les autres égalités ? " Dans sa forme théorique, dit Frédéric Engels, le socialisme est un corollaire rigoureux et conséquent des principes posés par les esprits forts de la Révolution Française." Telle est aussi la pensée développée par M. Jaurès à la tribune de la Chambre le 21 novembre 1893 : " C'est, dit-il, parce que le socialisme apparaît comme seul capable de résoudre la contradiction fondamentale de la société présente, c'est parce que le socialisme proclame que la république politique doit aboutir à la république sociale, c'est parce qu'il veut que la république soit affirmée dans l'atelier, comme elle est affirmée ici, c'est parce qu'il veut que la nation soit souveraine dans l'ordre économique comme elle est souveraine dans l'ordre politique, c'est pour cela que le socialisme sort du mouvement républicain." Dans la bouche de

M. Jaurès, personne ne l'ignore, mouvement républicain et mouvement révolutionnaire sont des expressions synonymes.

Pour se dire scientifique, le socialisme prétend bien se mettre d'accord avec les postulats et les exigences de ce qu'on appelle la science moderne, et se faire ainsi des alliés dans les hautes sphères de l'intelligence. Deux grands courants entraînent en grand nombre les savants de nos jours : philosophes, moralistes, sociologues ou historiens : c'est le positivisme, variété à peine distincte du matérialisme, et l'évolutionnisme matériel ou idéal. Or, par sa conception matérialiste de l'histoire, par l'emploi qu'il fait des principes et de la méthode de l'évolution, le socialisme scientifique entre à pleines voiles dans le courant de la pensée moderne.

Voilà pourquoi des professeurs de talent, des écrivains distingués, tout en repoussant les excès ou les tendances révolutionnaires du socialisme, tout en rejetant la théorie du bloc socialiste, ne laissent pas de faire aux doctrines nouvelles des concessions dangereuses.

Dans la conclusion de son remarquable ouvrage, la *Science sociale contemporaine*, M. Fouillée n'admet-il pas que "l'organisme contractuel est au vrai sens du mot un socialisme bien entendu et rationnel". Pour M. Yzoulet, qui vient d'être nommé professeur de philosophie sociale au collège de France, "l'économisme et le socialisme ont raison : chacune de ces deux écoles voit une moitié de la vérité et l'évolution sociale est la résultante de ces deux forces inverses, comme les révolutions sidérales sont la résultante du jeu de la force centripète et de la force tangentielle".

M. Andler, maître de conférences à l'École normale supérieure, lorsqu'il appelle socialistes les doctrines d'après lesquelles une classe sociale n'a pas le droit d'exproprier une autre classe, ne donne-t-il pas des armes à ses adversaires ? Enfin faut-il rappeler que certains écrivains, qui entendent bien rester fidèles à la vérité catholique, admettent avec un enthousiasme naïf toute la doctrine économique de Marx, sauf à rejeter les erreurs philosophiques et religieuses du parti de la démocratie sociale ?

Pour faire pénétrer la doctrine socialiste dans les couches profondes de la société, il fallait à tout prix la débarrasser de l'appareil scientifique, des formules abstraites, des expressions techniques, des discussions d'école, il fallait en un mot présenter un *credo* simple, clair, pratique. Les docteurs du socialisme n'ont point manqué à cette tâche.

D'abord ils font appel au sentiment du droit si profondément enraciné dans le cœur de l'homme. "Tous les hommes, dit le programme ouvrier, ont un droit égal à l'existence, tous ont le droit de demander aux produits du travail les moyens de subsistance. Or, les instruments de production sont entre les mains d'une classe sociale, qui réduit ainsi la masse des prolétaires à une vie pénible ou à la misère. Le principe de la solidarité sociale exige donc que la société assure à chacun de ses membres un minimum de bien-être et que, par des moyens appropriés, elle fasse entrer la collectivité en possession de ses instruments de travail."

Eh bien, je vous le demande, comment le prolétaire démêlerait-il le vice de cette sophistique ? Comment résistera-t-il à ce mi-

rage de droits apparents ? Se montre-t-il hésitant, on fait retentir à son oreille des formules d'une simplicité frappante : " A chacun suivant son travail." — " Pas d'esclave, mais tous frères dans un travail également libre et digne pour tous." — " Pas d'exploitation mutuelle, mais une égale protection accordée à tous." " Pas de divisions parmi les hommes, entre ceux qui n'ont rien et ceux qui ont tout, non, mais à tous le même droit de jouir et le même devoir de travailler, tous pour chacun chacun, pour tous."

Mais ce qui assure le succès de la prédication socialiste, c'est qu'il y passe, avec un malheureux souffle d'impiété auquel nous devons nous opposer de toutes nos forces, un souffle puissant de justice semblable à celui qui enlève nos propres voiles. Les excès de l'agiotage cosmopolite, les méfaits d'une concurrence effrénée et déloyale, les abus de pouvoir de certains employeurs sont dénoncés avec vigueur par les socialistes.

Lorsqu'il demande des lois protectrices du travail des enfants, quand il réclame la prompt réparation des infortunes occasionnées par les accidents de travail, le droit d'association, l'interdiction du travail dominical, l'égalité de salaire pour l'homme et la femme à travail égal, ou d'autres mesures semblables, le socialisme fait entendre la voix de la justice. C'est ce que remarque M. Villey, doyen de la faculté de droit de Caen ; après avoir étudié les causes du socialisme contemporain, il continue en ces termes : " Cependant tout cela ne suffirait pas à nous expliquer les progrès étonnants de l'idée socialiste, si ce grand mouvement n'était inspiré aussi par quelque chose de vrai et de bon.

" Ce quelque chose qui n'est nullement la propriété du socialisme, mais qui a singulièrement favorisé sa cause, me paraît être une notion plus exacte du sentiment de justice dans les rapports sociaux."

Il faut bien le reconnaître, la grande habileté des meneurs socialistes a été d'inscrire dans leur programme les revendications légitimes de la classe ouvrière. Ils ont ainsi profité de la poussée du peuple, et par cette force ils se sont emparé du mouvement populaire. Dès lors, n'est-il pas facile aux ouvriers de confondre le parti collectiviste avec le parti ouvrier. Comme le remarque un évêque, qui s'est beaucoup occupé des questions sociales, Mgr. Doutreloux : " En beaucoup d'endroits, de bons et honnêtes ouvriers, qui ne partagent aucunement les doctrines socialistes, se déclarent cependant socialistes, entendant par là se désigner comme partisans des réformes ouvrières qu'ils regardent comme justes."

CH. ANTOINE, S. J.

(A suivre)

Le mouvement catholique

AU CANADA

La Société dite " The Sons of England " cherche à se faire constituer en corporation civile par le parlement du Canada. C'est une société dont les membres s'engagent, paraît-il, à empêcher, dans la mesure de leur influence, la nomination des catholiques aux emplois publics. Une association comme celle-là ne devrait pas avoir de place dans un pays comme le nôtre. Dans tous les cas, elle n'a aucun titre à ce que le pouvoir public la reconnaisse et lui garantisse l'exercice de privilèges qui devraient être réservés aux sociétés organisées de façon à ne pas nuire au bien général.

Nous espérons que tout ce qu'il y a d'hommes modérés dans le parlement d'Ottawa verra à ce que ces fanatiques échouent dans la démarche qu'ils ont tentée.

En dépit des vantardises des propagandistes protestants, la province de Québec ne paraît pas offrir un champ bien profitable à leur travail et à leurs efforts, si l'on en juge par les chiffres officiels. Le recensement de 1891 établit, en effet, que l'augmentation de la population catholique de la province a été de 10.3 pour 100, dans les dix ans écoulés de 1881 à 1891, tandis que l'accroissement de la population totale de la province n'a été que de 9.5 pour 100. Il faut croire que les protestants, loin de gagner du terrain, en perdent.

Pourtant, à chaque synode protestant qui se tient dans la province, les missionnaires et propagandistes de tout ordre ne manquent jamais de présenter des rapports très favorables sur le résultat de leurs travaux. Serait-ce qu'étant bien payés pour la besogne qu'ils font, ils tiennent à ne pas la voir supprimer ? En tout cas, leurs assertions cadrent mal avec les chiffres officiels.

Les fidèles de la paroisse de Ste-Anne, à Montréal, ont été, la semaine dernière, très péniblement affectés par la nouvelle que leur curé, le R. P. Catulle, vice-provincial de l'ordre des Rédemp-

toristes au Canada, était subitement rappelé en Belgique. Les œuvres que le R. P. Catulle laisse derrière lui parlent assez haut pour expliquer éloquemment l'affection dont il était l'objet de la part de ses paroissiens.

Le testament laissé par le regretté Mgr. Cleary, archevêque de Kingston, n'a pas encore été homologué. On dit que c'est un document qui couvre 27 pages d'écriture sur papier tellière et que les dispositions en sont très nombreuses.

AUX ETATS-UNIS

Les Sœurs de la Charité de l'État de New-York ont fait connaître à qui de droit qu'elles étaient prêtes à envoyer trois cents de leurs membres sur le théâtre de la guerre pour prendre soin des malades et des blessés. On sait que le gouvernement a accepté l'offre de la Supérieure du couvent de Marie Immaculée à Key West, de convertir le couvent et les écoles qui en dépendent en hôpital, où elles prendraient elles-mêmes soin des malades et des blessés.

Voilà une charité active qui vaut mieux que des paroles et qui devrait forcer les intolérants et les calomnieux à s'incliner avec respect devant ces ordres catholiques admirables où le dévouement est la loi courante.

Comme le faisaient pressentir les préparatifs faits, la célébration du vingt-cinquième anniversaire du sacre de Sa Grandeur Mgr. Michael Augustine Corrigan, archevêque de New-York, a été empreinte d'une très grande solennité. Tous les évêques de la province ecclésiastique aux destinées de laquelle préside le vénéré jubilaire y assistaient, accompagnés de leurs vicaires généraux, et on y remarquait un représentant du clergé séculier et régulier de toutes les paroisses de la province. Le délégué apostolique, Mgr. Martinelli, était aussi présent.

Mgr. Corrigan devint archevêque de New-York en 1885, à la mort du cardinal McCloskey, dont il était le coadjuteur. Avant cela, il avait occupé le siège épiscopal de Newark, qui comprenait alors sous sa juridiction tout l'État du New Jersey. Depuis, ce diocèse a été divisé en deux, ceux de Newark et de Trenton.

Par une attention délicate exprimant bien la préoccupation exclusive de ce véritable apôtre, celle du bien des âmes par l'exer-

cice de ses attributions propres, on avait choisi, pour remplir les diverses fonctions auxquelles donnait lieu cette solennité, un représentant de chaque groupe de prêtres ordonnés chaque année par l'archevêque depuis 1885.

Un autre trait significatif comme évocation du passé est le choix que l'on avait fait des prêtres qui devaient assister l'archevêque dans la célébration de la messe pontificale. Ainsi l'assistant, Mgr. Doane, représentait les prêtres du diocèse de Newark, en commémoration du fait que l'archevêque a été autrefois évêque de ce diocèse, et, coïncidence heureuse, Mgr. Doane agissait en la même qualité il y a 25 ans, lors du sacre de Mgr. Corrigan comme évêque de Newark. Les diacres d'honneur, MM. les abbés H. A. Brann et J. F. Kearney, étaient des compagnons de classe de Mgr. Corrigan au St. Mary's College, à Wilmington, Del. et ses compagnons d'études au Collège américain à Rome. M. l'abbé J. A. Gleason, qui faisait fonction de diacre, représentait les prêtres du diocèse de New-York qui cette année célèbrent leur vingt-cinquième anniversaire d'ordination. M. l'abbé J. A. O'Grady, V. F., représentait le clergé du diocèse de Trenton, une subdivision de l'ancien diocèse de Newark qui se trouvait, il y a 25 ans, sous la houlette de Mgr. Corrigan.

A l'occasion de cette fête inoubliable, Mgr. Corrigan a reçu de nombreux cadeaux. Celui que lui ont fait ses diocésains en lui offrant une somme suffisante, (soit \$300.000) pour libérer les obligations qui pèsent sur le Séminaire St-Joseph, à Dunwoodie, n'a pas dû lui être le moins sensible. C'est un cadeau véritablement princier. Le clergé de l'archidiocèse lui a offert, de son côté, une bourse de \$20.000.

En somme, ces jours resteront, dans le souvenir du pasteur comme des fidèles de l'archidiocèse de New-York, des jours heureux, des jours bénis, de ceux qu'on rencontre trop rarement dans la vie pour le bien qu'ils donnent occasion de faire.

Les esprits dirigeants des grands séminaires des Etats-Unis se réuniront pour une conférence au Séminaire St-Joseph, à Dunwoodie, N. Y., vers la fin du mois. La réunion est convoquée à l'instigation de l'Université Catholique de Washington, et on croit qu'elle aura pour objet de mettre en harmonie les divers cours d'études des séminaires avec le cours d'études théologiques de l'université. C'est un problème qu'on a déjà essayé de résoudre, mais qui, de façon ou d'autre, à toujours résisté à une solution.

Il est probable que les délibérations ne seront pas rendues publiques. Il est peu vraisemblable, toutefois, qu'on n'en connaisse pas, tôt ou tard, le résultat, et nous ne manquerons pas d'en rendre compte, si nous le trouvons consigné quelque part. Pour le moment, nous ne pouvons que noter le caractère et l'importance de cette démarche.

AUTRES PAYS

ITALIE.—Nos lecteurs savent que par suite de son acceptation de la dette de l'église St. Joachin, le Pape se trouvait obligé de faire célébrer 260,000 messes aux intentions des bienfaiteurs de cette église. Une souscription lancée par la *Croix* de Paris et qui s'étendit bientôt à plusieurs pays fut organisée dans le but de décharger le Souverain Pontife de ce fardeau. Nous avons le plaisir d'annoncer que cette souscription a obtenu le plus grand succès et qu'elle vient d'être close, l'obligation de célébrer ou de faire célébrer les 260,000 messes étant désormais assumée par des prêtres et des laïques de France, du Canada, etc.

—Un pèlerinage belge vient d'avoir lieu à Rome. Le Pape a fait à l'adresse des pèlerins une réponse importante sur laquelle nous n'insisterons pas, la reproduisant ailleurs dans son entier. Elle est à lire.

—A noter encore, à Rome, la réunion du chapitre général de l'ordre des Trappistes. Les religieux présents sont au nombre de 80.

FRANCE.—Les élections d'hier sur lesquelles nous n'avons encore que des résultats incomplets, paraissent avoir été un triomphe pour le cabinet Méline. Il nous est impossible de juger des forces réelles des vrais catholiques. En tout cas, nous nous réjouissons de la défaite des radicaux et des socialistes. On dit aussi que les dreyfusards ont été balayés d'un bout à l'autre de la France. Tant mieux pour la France! Le scrutin de ballottage est fixé au dimanche 22 mai.

Bien qu'elle nous soit arrivée un peu tard, nous ne pouvons résister au plaisir de citer longuement une lettre relative aux élections publiée par l'éminent archevêque d'Aix, Mgr. Gouthé-Soulard. Nous croyons d'ailleurs qu'il est utile de mettre sous les yeux de nos lecteurs de telles paroles. Mgr. d'Aix a tracé de main de maître un superbe programme électoral.

« Cette tâche d'une importance suprême, c'est de redresser, c'est de moraliser le suffrage universel, c'est de le rendre intelli-

gent dans le choix de ses mandataires : le devoir des braves gens, c'est de s'en emparer, non pour le supprimer, ce qui est impossible, mais pour l'éclairer, pour le guider, même dans l'intérêt matériel des électeurs, qui seront bien servis, quand ils seront bien représentés.

Tant que vous ne serez pas victorieux sur ce terrain, vous pourrez bien nous empêcher de mourir, mais vous ne nous ferez pas vivre de cette vie de liberté qui appartient à tous les Français.

Avec] une mauvaise représentation, les lois mauvaises resteront, et, au besoin, on en fabriquera de plus détestables.

Nos droits les plus sacrés seront violés ; c'est fatal ; organisé et dirigé comme il est, " le suffrage universel est le mensonge universel", a dit Pie IX : c'est un coup de photographie réussie à perfection.

Dites donc, mon cher ami, dans vos journaux, dans vos réunions, dites donc à tous les électeurs : " Vous avez le droit de commander puisque vous avez le droit de nommer : celui qui choisit est maître. Sénateurs et députés ne sont que vos délégués. Vous êtes vous seuls les intermédiaires nécessaires pour leur transmettre une parcelle de l'autorité de Dieu : *Tout pouvoir vient de Dieu*. Les lois qu'ils font contre le droit divin sont radicalement nulles : nous ne leur devons aucun respect, aucune obéissance : *il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes*."

Vous devez leur parler au nom de Dieu et voici votre programme. Vous devez dire :

Nous voulons que nos représentants adorent et servent Dieu. Nous sommes un peuple chrétien : nous voulons que son nom ne soit pas proscrit de vos délibérations et de vos discours ; on ne le prononce jamais dans les régions officielles, c'est une infamie inconnue même aux sauvages. Nous voulons que Dieu garde sa place dans notre vie nationale, parce que c'est notre Père, notre Sauveur, notre bienfaiteur.

Nous voulons que le dimanche soit sanctifié, c'est-à-dire nous voulons que tous les Français puissent remplir leurs devoirs religieux, à moins d'impossibilité. L'homme n'est pas une matière à exploitation. Il a besoin du dimanche pour son corps et pour son âme : Vous, Messieurs les sénateurs et députés, vous chômez le dimanche et vous avez de très longues vacances, que nous vous accordons sans peine ; et nous donc, travailleurs, qui supportons le poids du jour, avons-nous moins besoin que vous d'un jour de repos, et nos vies et nos santés sont-elles moins précieuses et moins utiles que les vôtres ?

Nous voulons que vous respectiez nos droits de pères de famille : nous avons, nous, nous avons le droit et le devoir d'élever nos enfants selon notre conscience. Vous devez nous en fournir les moyens : nous avons charge d'âmes, et vous, vous ne l'avez pas.—Nous voulons être libres dans le choix de nos instituteurs.

Nous voulons avoir notre part dans les millions que vous dépensez pour l'instruction publique, parce que nous y apportons notre part : c'est notre droit. Nous ne souffrirons jamais d'être traités comme des étrangers chez nous.

Nous ne voulons pas payer deux fois, et pour vos écoles qui n'ont pas nos préférences, et pour les nôtres que nous soutenons par les plus lourds sacrifices : c'est une monstrueuse iniquité qui doit disparaître : nous ne cesserons de protester.

La victoire appartient toujours à la persévérance invincible. La nôtre sera invincible comme le droit qui fait sa force.

Nous voulons que vous fassiez respecter la morale publique, outragée dans les journaux, dans les mauvaises revues, dans les gravures obscènes, dans les théâtres, jusque dans les rues.

Nous voulons que vous vous respectiez vous-mêmes dans vos discussions publiques. Quelle opinion donnez-vous de nous et de vous aux nombreux étrangers qui viennent vous entendre ? A certaines de vos séances, on se croirait plus loin que Charenton.

Nous voulons que vous ne preniez pas le bien d'autrui, notre propre bien. Vous le prenez par les impôts énormes qui nous écrasent. Vous avez ajouté *huit* milliards à la dette nationale, en temps de paix. Un propriétaire qui administrerait son domaine comme vous administrez les finances de la France, coucherait sur la paille depuis longtemps et ne posséderait pas un radis.

Vous avez été des ruineurs !

Nous sommes la nation la plus imposée du monde : vous avez augmenté de plus de cent millions le traitement des fonctionnaires, que vous avez multipliés sans nécessité, sans utilité, pour vous faire des électeurs. Si vous aviez consacré ces cent millions à mieux rétribuer les petits employés de l'Etat dans tous les ordres de services, nous vous approuverions.

Nous ne voulons pas que vous ruinez nos communautés religieuses, en les écrasant par des contributions cinq fois plus fortes que celles des autres contribuables dans les mêmes conditions. On vous l'a démontré cent fois. Prouvez le contraire.

Nous aimons, nous, les religieux et les religieuses. Ils sont nos frères, nos sœurs, nos parents, nos amis : nous les aimons, ils élèvent nos enfants, recueillent nos orphelins, nos pauvres, nos vieillards, nos infirmes, soignent nos malades : nous les voulons, nous les défendrons. J'affirme que la France n'a pas de meilleurs serviteurs, vous ne l'avez jamais nié. Vous les appelez dans les colonies et vous les persécutez en France. Hypocrites !

Mes chers amis, vous imposerez donc à nos députés d'abolir les lois scélérates, qui sont la honte de la civilisation chez un peuple chrétien, passionné pour l'honneur, la liberté et la justice.

Vous ne vous laisserez pas séduire par ce mot stupide de : *Lois intangibles* ! Ils n'en croient pas un *iota*. Intangibles ces lois : et les constitutions et les lois de la monarchie, de l'Empire et même de la République que vous avez abolies, étaient-elles intangibles ? Avez-vous mieux que vos devanciers le privilège de marquer vos œuvres du sceau de l'immortalité ? Vos lois sont intangibles comme vous que Dieu étendra demain dans la poussière du tombeau.

Voilà le programme qu'il faut publier par-dessus les toits : je l'ai copié en abrégé dans le *Décatalogue*, la constitution des constitutions, la charte des chartes, qui ne change jamais, parce que c'est le droit, qui est éternel comme Dieu.

Toute la loi humaine, qui ne se déduit pas logiquement de cette loi éternelle, est une prévarication qui ne mérite que le feu par la main du bourreau.

Si nos représentants obéissent à ce programme, ils seront honnêtes, ils ne nous voleront pas, ils feront nos affaires et non leurs propres affaires ; ils seront consciencieux, ils n'agiront jamais contre le témoignage de leur conscience, qui est la voix de Dieu en nous. Ils se mettront au courant des questions sur lesquelles ils doivent voter ; ils ne donneront pas leur voix au hasard ou au plus offrant."

—De grandes démonstrations religieuses ont eu lieu à Paris à l'occasion du soixantième anniversaire de la fondation de l'archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires. Cette confrérie est bien connue dans le monde entier.

ANGLETERRE.—Chacun sait que pour un certain nombre de protestants anglais, la conversion au catholicisme est synonyme de ruine financière. Tel est surtout le cas pour les *clergymen*, obligés par leur entrée dans le giron de l'Eglise d'abandonner leurs positions dans les diverses sectes protestantes.

Les catholiques anglais se sont efforcés de remédier à cet état de choses et ils ont fondé sous le titre *Converts' Aid Society*, une association dont le but est de prélever des fonds pour venir en aide aux nouveaux convertis. Le Souverain Pontife a fortement encouragé les promoteurs de cette société et récemment (le 18 avril dernier), le cardinal Vaughan les réunissait dans son palais de Westminster afin d'aviser, de concert avec eux, au développement et à l'extension de leur œuvre qui, d'ailleurs, compte déjà à son actif de nombreux succès. De nouvelles résolutions de travail et de dévouement ont été prises à cette assemblée.

—Ceux qui suivent d'un peu près le mouvement catholique en Angleterre doivent se rappeler qu'il y a déjà un certain temps on annonça la conversion au catholicisme du Père Maturin, un prédicateur anglican et ritualiste de très haute réputation. Depuis ce temps, le Père Maturin a étudié la théologie catholique et, le 12 avril dernier, il a été ordonné prêtre par Son Eminence le cardinal Vaughan.

M. Maturin doit se rendre bientôt à Rome, pour y poursuivre ses études théologiques.

—Le *Catholic Times* de Liverpool cite, comme exemple de la réaction qui s'est opérée dans l'esprit anglais depuis cinquante ans, le fait que les ministres protestants de toutes les sectes en sont aujourd'hui arrivés, en général, à parler des événements qui

ont précédé, accompagné et suivi la prétendue Réforme en termes conformes à la réalité des choses.

L'heure semble rapidement venir de la grande revanche de la vérité historique et de la foi catholique.

—M. F. de Bernhardt, le correspondant londonien de la *Croix*, lui écrit qu'à leur réunion annuelle les quatorze évêques catholiques de la province de Westminster se sont occupés de plusieurs questions importantes mais que la question d'éducation a, comme d'habitude, tenu la première place dans leurs délibérations,

ALLEMAGNE.—Le nom de M. l'abbé Cetty, curé de Mulhouse, Alsace, est bien connu de tous ceux qui s'occupent des questions sociales et ouvrières. C'est un théoricien, mais un théoricien qui met en pratique ses théories comme le démontre un article du *Catholic Universe* auquel nous empruntons les renseignements suivants.

La paroisse confiée au zèle de M. l'abbé Cetty a une population en grande majorité ouvrière, de 16,000 à 18,000 âmes. M. l'abbé Cetty a réussi y établir un ensemble de sociétés tout simplement admirable. Jeunes gens des deux sexes, mères de famille et ouvriers adultes, tous font partie d'une association spéciale qui a ses réunions particulières où sont traités les sujets l'intéressant, ses communions trimestrielles, sa retraite annuelle, ses visiteurs des malades, etc. Les catholiques de Mulhouse ont aussi des écoles du soir pour jeunes filles dans lesquelles celles-ci peuvent, trois fois par semaine, recevoir gratuitement des leçons d'économie domestique. Ils ont fondé pour les ouvrières, un établissement qui leur offre à très bon compte le logement, et la nourriture et où il leur est donné des leçons de science culinaire. Une banque d'épargne est aussi attachée à l'établissement.

L'intelligent et zélé initiateur de ce mouvement si réellement progressif ne pouvait manquer d'appeler à son secours cette force immense de la presse catholique et, de fait, il l'a encouragée de toute façon. Il est d'ailleurs lui-même un écrivain de talent. Journaux catholiques s'occupant spécialement des questions ouvrières, livres, brochures, etc., sont répandus à foison parmi cette population qui, pour être profondément croyante, n'en a pas moins le sens pratique très développé, comme le prouvent les sociétés coopératives de production, les sociétés d'assurances contre la maladie, les bureaux de placement et de renseignements, les caisses d'épargne, etc., qu'elle a fondées.

Bref, comme le dit notre confrère de langue anglaise, les

résultats obtenus dans cette paroisse peuvent être considérés comme un superbe spécimen de l'action sociale catholique.

Et remarquez bien que ce n'est pas à Mulhouse seulement que des faits, qu'un état de choses comme celui que nous décrivions plus haut, peuvent être étudiés. Tout le clergé catholique d'Allemagne s'est mis avec une magnifique ardeur à cette tâche d'amélioration du sort matériel et moral du peuple. Il faut lire dans les beaux livres de l'abbé Kannengiesser *Catholiques allemands* et le *Réveil d'un peuple* le récit de ces vaillants efforts pour comprendre ce que peuvent faire le zèle et le dévouement au service d'une noble cause.

—Tout le monde connaît le nom de Roentgen, le fameux découvreur des rayons X, mais combien savent que ce grand savant est en même temps un chrétien fervent et qui se fait honneur de sa foi ?

Encore une preuve de l'imbécillité ou de l'ignorance des gens qui viennent nous parler de " l'incompatibilité de la science et de la foi " ! Hélas ! le troupeau des imbéciles est immense et la bêtise humaine n'a pas de limites ? Ne s'est-il pas trouvé l'autre jour un journaliste canadien-français, croyons-nous, pour nous parler des " ténèbres du moyen-âge ? "

TURQUIE.—Le Sultan a récemment proposé au Pape la nomination d'un ambassadeur de Turquie près le Vatican et celle d'un représentant du Saint-Siège près le gouvernement Ottoman. C'est là une démarche absolument extraordinaire vu le caractère et les traditions turques, et on prétend qu'elle prit naissance dans le cerveau de Guillaume II, aiguillonné par le désir bien naturel de diminuer en Orient l'influence de la France depuis si longtemps protectrice des chrétiens de ces régions. Quoiqu'il en soit, le Souverain-Pontife a refusé cette offre, ne voulant pas, a-t-il dit à M. Poubelle, l'ambassadeur français près le Vatican, amoindrir la situation de la France en Orient.

—Un fait qui n'est pas banal nous est rapporté par le *Providence Visitor* : c'est celui de la présence dans l'armée turque d'un officier général, le général Labre-Pacha, qui est membre du Tiers-Ordre de St-François. C'est au mois de juillet dernier, paraît-il, que le général fut admis dans l'Ordre et, à cette occasion, il se présenta en grand uniforme dans l'Eglise où devait avoir lieu sa réception.

SERBIE.—Mgr. Wuïtsitch, provincial des Franciscains de Bosnie et légat apostolique, est actuellement en pourparlers avec les ministres serbes pour la création d'un évêché catholique en Serbie.

INDES.—Il nous arrive des Indes un nouveau témoignage de l'admiration que les travaux et l'infatigable zèle de nos religieux provoquent en tous pays. Nous laissons la parole à l'un des collaborateurs de la *Croix* :

“ Les Pères Jésuites possèdent à Bombay deux collèges florissants, l'un, le collège de Sainte-Marie, exclusivement destiné aux Européens, et l'autre, le collège de Saint-François-Xavier qui reçoit aussi des élèves indigènes.

Ce dernier collège compte plus de quinze cents élèves : l'an dernier, lors de l'apparition de la peste, seuls les Pères Jésuites continuaient leurs cours, ce qui fit une excellente impression sur la population indigène.

Lord William Sandhurst, gouverneur général de la Province, voulant donner aux Pères Jésuites un témoignage public de sa reconnaissance pour le dévouement et le courage montrés par les Pères, dès l'apparition de la peste, vient de se rendre, en grande cérémonie, au collège de Saint-François-Xavier de Bombay.

Reçu avec sa suite par le Père supérieur de la Mission et le Père recteur du collège, lord Sandhurst parcourut l'établissement, le visita dans tous ses détails et harangua les élèves.

Avant de quitter le collège, le gouverneur général félicita vivement les Pères et les remercia au nom de la population européenne et de la population indigène.”

Ce sont ces mêmes Jésuites auxquels des pays qui se prétendent civilisés et progressifs interdisent l'entrée de leur territoire,

—Les *Missions catholiques* publient l'extrait suivant d'un rapport envoyé de Shillong par le préfet apostolique de l'Assam, le R. P. Ange-Marie Muenzloher :

“ Une terrible catastrophe a éprouvé notre mission l'année dernière. Le 12 juin, un tremblement de terre a accumulé les ruines et anéanti en un instant des établissements que nous avions mis sept ans à construire. La saison pluvieuse survenant ensuite a provoqué toutes sortes de maladies parmi la population : fièvres, influenza, dysenterie. Dans presque toutes nos stations, les missionnaires ont payé leur tribut à l'une ou l'autre de ces affections. Aussi, ne faut-il pas s'étonner que le résultat de notre ministère ait été moins consolant que les années précédentes. Nous avons baptisé seulement 50 païens, ce qui porte à 1,360 le nombre des catholiques. Nous n'avons pas pu encore ouvrir d'écoles. Nos deux orphelinats de Shillong et de Raliang comptent 55 enfants. Le personnel de la mission se compose de 10 prêtres,

de 3 Frères et de 11 Sœurs, répartis entre les six stations déjà érigées : " Shillong, Raliang, Shelle, Cherrapoonjee, Gowhati et Bondashill."

TONKIN.—Le journal anticlérical du Tonkin est tout à fait furieux de ce qu'un haut fonctionnaire gouvernemental ait proposé la suppression des écoles laïques et la remise aux congrégations religieuses du système éducationnel d'Hanoi, parce que le maintien des écoles laïques coûte trop cher.

Peut-être bien que le budget national ne s'en porterait que mieux si l'on adoptait en France le système préconisé par le fonctionnaire tonkinois.

NYANZA.—Mgr. Streicher, vicaire apostolique au Nyanza écrit à son frère, curé dans un village de France, une lettre dont la *Croix* publie des extraits. Nous croyons que ces notes valent la peine d'être reproduites, car elles sont loin d'être banales.

" Actuellement je suis au Buddu, en tournée de confirmation. Le Buddu d'aujourd'hui n'est plus l'heureuse et paisible province, que mes lettres datées de Villa Maria t'ont fait connaître, mais un Buddu réduit à l'extrême indigence, dégarni du tiers de sa population d'autrefois, et sans cesse ravagé par une troupe d'un millier de brigands, établis sur la frontière ouest de notre province catholique. La situation de Villa Maria, à six heures de marche seulement du repaire de ces brigands, donne nécessairement à ma tournée épiscopale un cachet à part, un mot suffira pour t'en donner une idée approximative.

Je convoque, par groupe de 500, les néophytes non encore confirmés, et je prépare chaque groupe à la confirmation par une retraite de cinq jours. Tous ces braves gens, y compris les enfants de 10 à 12 ans, m'arrivent alertes comme les antilopes de leurs plaines et en costume de guerre : la peau de tigre ou de léopard autour des reins, la lance au poing ou le fusil en bandoulière, avec la cartouchière à la ceinture.

Après la sainte messe, je leur donne une première instruction et je passe la matinée à recevoir leur visite. Dix fois, vingt fois ma chambre se remplit et se vide ; chacun me raconte ses grandes et ses petites misères et reçoit une parole amie. C'est le moment le plus intéressant de la journée.

A l'instruction de l'après-midi (c'est ordinairement à cette heure que les alertes ont lieu), au beau milieu du sermon, voici un homme qui entre effaré dans l'église, murmure une parole à l'oreille d'un de mes auditeurs et disparaît ; ou bien, c'est un tambour de guerre qui soudain fait entendre sur la cour extérieure son sinistre tam-tam. Aussitôt mon auditoire est sens dessus dessous, ils se tournent et se retournent, me lancent des regards accompagnés de gestes suppliants. Je comprends... je termine l'instruction et à peine la prière terminée, mon troupeau

d'agneaux devient bande de loups, et au calme de la prière succèdent le cliquetis des armes et l'étourdissement des cris de guerre.

La nuit venue, il m'arrive alors une mauvaise nouvelle ; un de mes braves chrétiens qui a été tué ou blessé ; une bonne chrétienne qui a été enlevée, etc., et alors, je passe blanche une partie de la nuit, regrettant que ma mitre ne soit pas un képi de soldat, et me plaignant au bon Dieu de ce qu'au lieu d'une crosse, il ne m'ait pas donné un sabre ou un mousqueton pour courir sus aux bandits qui bouleversent ma chrétienté et déciment mon troupeau.

Le lendemain matin, mes braves enfants sont de retour, redevenus doux comme des moutons, et je reprends l'instruction au point où je l'avais laissé la veille. C'est au milieu de ce brouhaha que depuis quinze jours, j'ai déjà confirmé 1600 néophytes, dont les dispositions m'ont grandement consolé.

Tu vois par là que ma vie est agrémentée de bien des péripéties. Chaque jour, presque chaque heure, a ses émotions ; émotions qui reviennent si régulièrement, qu'elles ne m'émeuvent plus. On se fait à tout, même aux misères."

CUBA.—S'il est une question d'actualité à l'heure actuelle, c'est bien la question cubaine. Elle est même d'une actualité encombrante. Impossible d'ouvrir un journal sans y apercevoir ces syllabes fatidiques qui sont d'ailleurs dans toutes les conversations. On nous saura donc gré de céder au courant et parler du catholicisme à Cuba.

Au point de vue religieux, Cuba est divisée en deux parties : archevêché de St. Christophe de la Havane et diocèse de Santiago de Cuba. L'archevêché de la Havane compte une population de 1,300,000 catholiques, le diocèse de Santiago de Cuba 300,000. L'archevêque de la Havane est Mgr. Emmanuel Santander Frutos, celui de Santiago Mgr. François Saenz de Urtiri y Crespo, franciscain. La population est absolument et profondément catholique. Le pays est couvert de monuments religieux : églises, monastères, couvents, institutions charitables, etc.

Que Dieu préserve ce pays de l'influence morale des Etats-Unis !

9 mai 1898.